

## SYNTHESE DES JOURNEES de LARRAZET

### " 36 000 Villes et Villages qui s'inventent tous les jours "

1) On doit toujours rappeler que pas une commune ne ressemble à une autre , ce qu'exprimait avec force Félix CASTAN ( fondateur du forum des identités communales ) : " Il ne faut pas perdre de vue que l'humanité est faite de nations , que les nations sont faites de communes et que les communes sont faites d'individus , c'est à dire que les discontinuités à l'intérieur de l'universel nous permettent d'être nous mêmes " .

C'est dire que la commune n'est pas un territoire pas plus qu'une simple entité politique . C'est une communauté réelle , une structure sociale .

On avance en aveugle dans une commune voisine ou extérieure . Toute action collective significative suppose que l'on pense et que l'on agisse de l'intérieur ( au risque d'en rester à une stricte démarche de communication ) .

En ce sens la commune est bien " le territoire de pertinence " du vivre ensemble , du dialogue collectif et par là même une fantastique école de la vie .

2) On ne doit pas confondre l'identité et la particularité ( la tradition) .

L'identité n'est pas une notion inerte . Chaque génération apporte une dimension nouvelle à l'identité collective qui est une création permanente. C'est dire que l'on ne sauvegarde pas l'identité communale mais qu'on l'invente tous les jours par les initiatives individuelles et collectives .

3) L'expression " défendre l'identité communale " est revenue tout au long de la rencontre dans les interventions des maires et des élus . Il nous a semblé qu'ils entendent par là " défendre les libertés municipales " ( préoccupation très légitime et visiblement fortement appuyée par les habitants) . Ceci pour dire que l'identité communale n'est pas la même chose que l'autonomie communale ( même s'il y a forcément des interactions ) .

Si des doutes planent sur les libertés municipales , il est apparu que rien ne menaçait l'identité communale dès lors que les initiatives civiques , pédagogiques , culturelles forgent et renouvellent le liant collectif , la conscience commune .

4) Le débat sur la commune dans l'intercommunalité fut très riche et animé .

Il faut bien délimiter ce qui relève de la coopération intercommunale , de la gestion fédérative d'équipements ou de projets et ce qui appartient à l'univers communal dont on a souligné la pertinence en ce qui concerne la proximité , le vécu collectif . La modernité et l'immense atout de la commune vient du fait qu'elle descend au plus finement de la société .

Les débats ont souligné combien les élus et les citoyens sont convaincus que les structures intercommunales rateront leur cible si elles se construisent contre les communes .

A l'inverse , une juste articulation - source de solidarité , dans le respect